

2008/865 - Modification de la délibération n° 2008/473 portant sur la garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SAHLM Alliade Habitat pour la souscription de deux emprunts d'un montant total de 201 073 € - Opération : construction en VEFA de 4 logements situés dans la ZAC Lyon Confluence à Lyon 2e
(Direction des Finances) (BMO du 03/11/2008, p. 2009)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)